

France-Montpellier: Engineering services

OJ S 204/2014 23/10/2014

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération Montpellier

National registration number: 24340001700022

Postal address: 50 place Zeus

Town: Montpellier Cedex 2

Postal code: 34961

Country: France

Contact person: Direction adjointe des marchés publics

E-mail: marches-publics@montpellier-agglo.com

Telephone: +33 467136484

Fax: +33 467136295

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.montpellier-agglo.com>Address of the buyer profile: <https://marches.montpellier-agglo.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Écocité - ville en Alerte - mise en oeuvre d'un système opérationnel de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: territoire de l'Écocité comprenant les communes de Castelnau-le-Lez, Montpellier, Lattes et Pérols.
NUTS code FR813 Hérault

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Écocité - ville en Alerte - mise en oeuvre d'un système opérationnel de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique.

Le présent avis, dans le cadre d'une procédure négociée conforme aux articles 35 I 2°, 65 et 66 du code des marchés publics (Cmp), concerne dans un premier temps un appel à candidatures ; Les

Candidats retenus à l'issue de cette première phase seront destinataires du dossier de consultation des entreprises et amenés à présenter une offre pour la mise en oeuvre d'un système opérationnel de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique sur le territoire de l'Écocité.

Dans le cadre de l'aménagement du territoire de l'Écocité, comprenant notamment les communes de Montpellier, Lattes et Pérols, la Communauté d'agglomération de Montpellier (Cam) souhaite se doter d'un système de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique pour réduire les conséquences des inondations sur les biens et les personnes. La particularité du contexte vient du fait que tous les risques hydrologiques sont présents sur le territoire de l'Écocité (débordements des cours d'eau et du réseau pluvial, ruissellement urbain, submersion marine) avec des enjeux nombreux et particulièrement importants (réseau de transport, dont la ligne 3 du Tramway, zones d'activités et zones résidentielles drainant une population locale mais aussi touristique). A partir de ce constat, la CAM souhaite mettre en place un système innovant permettant d'anticiper tous les risques hydrologiques (événements pluvieux fréquents à extrêmes) pour aider au mieux la gestion de crise à l'échelle intercommunale, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'objet du marché est de mettre en oeuvre un outil opérationnel à la pointe de la technologie, fiable, pérenne, évolutif, facilement exploitable, adapté aux spécificités du territoire et répondant aux besoins du Maître d'ouvrage.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services, 71351900 Geology, oceanography and hydrology services, 71351600 Weather-forecasting services, 72212460 Analytical, scientific, mathematical or forecasting software development services, 79311000 Survey services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

le marché comprend la mise en oeuvre d'un système de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique dont la chaîne opérationnelle intègre : L'Information de prévision météorologique (notamment en termes de quantité de pluies) ; Le suivi des phénomènes en temps réel via l'acquisition et l'installation de capteurs sur le terrain, notamment dans les étangs, en complément des capteurs existants ; La transmission, le stockage et le traitement des données en temps réel (télécommunications redondées et concentrateur superviseur) ; La gestion de crise grâce à un outil de supervision consultable et actionnable à distance, avec : L'Anticipation de l'évènement et de ses conséquences sur la base de cartes de risques pré-établies (aléas et enjeux), interactives, sous format SIG ; La transmission de l'information et de l'alerte aux acteurs locaux ; La communication (multi-participant) entre les acteurs locaux ; La gestion à distance, efficace et optimisée en temps réel des bassins de régulation en eaux ; Le déclenchement de protocoles d'alerte et de mesures de sûreté pertinents, adaptés et coordonnés entre les acteurs du territoire.

Il nécessitera le développement d'une bibliothèque de cartes de risques ciblées et adaptées au territoire qui seront construites sur la base de modèles : Des modèles hydrologiques des bassins versants de la Lironde et du Nègue Cats, de 4 secteurs de ruissellement urbains et de débordement du réseau pluvial ; Des modèles hydrauliques sur les bassins versants de la Lironde (incluant les apports du Lez) et du Nègue Cats, pour le ruissellement urbain et les débordements du réseau pluvial ; Un modèle hydraulique du fonctionnement de l'étang des Salins et de l'étang de l'Or en connexion avec la mer.

Enfin le marché comprend la garantie et la maintenance du système sur une durée de 2 ans.
Estimated value excluding VAT: 560 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à de nouveaux marchés pour la réalisation de prestations similaires, passés en application de la procédure négociée de l'article 35 II 6 et qui seront exécutées par le ou les attributaires du présent marché.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pas de cautionnement. Pas de retenue de garantie.

Garantie à première demande couvrant le montant de l'avance fixée à 5 %.

Garantie-maintenance du système sur une durée de 2 ans.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront réglées par un prix global et forfaitaire au fur et à mesure de leur avancement. Les prix seront révisés mensuellement. Les prestations sont entièrement financées par le budget général de la communauté d'agglomération et subventionnées à 35% par les Fonds Ville de Demain et à 45 % par le Feder.

Les modalités de paiement sont réglementées par les articles 86 à 111 du Code des marchés publics et soumises aux conditions du Ccag-Pi Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

en cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

La consultation est ouverte à des candidats réunissant des compétences :

- principales en matière d'études hydrologiques et hydrauliques fluviales et urbaines et d'accompagnement des collectivités pour la gestion du risque inondation : conception-réalisation de systèmes d'alerte, élaboration de pcs ..
- complémentaires en matière d'architecture technique et logicielle, notamment pour des systèmes pouvant fonctionner en temps réel et/ou redondé.

Par ailleurs, il est attendu un savoir-faire dans le domaine de la conception et la réalisation de projets complexes pluridisciplinaires.

Cette équipe pluridisciplinaire sera conduite par le BET Hydraulique qui assurera la mission de chef de projet et sera l'interlocuteur principal de la maîtrise d'ouvrage ;

En cas de groupement le BET hydraulique sera le mandataire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - une lettre de candidature signée, en cas de groupement, par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité, conformément à l'article 51.iv du code des marchés publics

- documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (Kbis, ou Document équivalent, en cours de validité à la date de signature, désignant la personne qui signe les pièces du marché ou délègue la signature. Dans ce dernier cas, une délégation de pouvoir, datée et signée du délégant et du délégataire, doit également accompagner le document relatif aux pouvoirs).
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices ou tout autre(s) document(s) considéré(s) comme équivalent(s). Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un de ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent (déclaration appropriée de banque dont la forme est laissée à la discrétion de l'établissement de crédit mais permettant de vérifier la crédibilité financière du candidat et sa capacité à mener à bien le marché pour lequel il soumissionne).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ;
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Le pouvoir adjudicateur sélectionnera 5 candidats en fonction de la qualité des candidatures présentées.

Si le nombre de candidatures présentant les capacités juridiques, financières et techniques requises est supérieur à 5, les candidats habilités à remettre une offre seront sélectionnés au terme d'un classement établi en prenant en compte :

- les compétences du candidat appréciées au regard de ses références dans la réalisation de missions similaires, de la formation et de l'expérience professionnelle des personnels du candidat : 80 %
- l'Importance des moyens humains et matériels du candidat : 20 %

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

3460EA14

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.12.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: Traduction certifiée conforme par un traducteur assermenté.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 240 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Fonds européen de développement régional (Feder).

VI.3. Additional information

Les candidats sont invités à utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>. Dans le cas d'un groupement, chaque membre doit produire l'ensemble des documents mentionnés ci-avant (la lettre de candidature " Dc1 " pouvant être, sous réserve de respect des conditions précisées à la notice explicative relative à ce Dc1, commune). L'Appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque entreprise ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il

s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Avant de procéder à l'examen des candidatures, si l'on constate que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

Les candidatures sous pli cacheté, portant la mention "Ecocité - ville en alerte - mise en oeuvre d'un système opérationnel de surveillance et de gestion en temps réel du risque hydrologique - ne pas ouvrir " peuvent être :

- transmises par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse de l'organisme qui passe le marché ;
- déposées contre récépissé à la Direction Adjointe des Marchés Publics de la Communauté d'agglomération de Montpellier (9 h - 12h / 14 h - 16 h 30) du lundi au vendredi hors jours fériés ;
- transmises par voie dématérialisée à l'adresse : <https://marches.montpellier-agglo.com> ;

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée, sauf pour la copie de sauvegarde.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers couramment utilisés.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format Xades, Cades ou Pades. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

A ce titre, l'attention des candidats est attirée sur le fait que la constitution du fichier compressé "Zip" et sa signature revient seulement à fermer l'enveloppe électronique (comme le fait de sceller une enveloppe papier) mais ne remplace pas la signature électronique des documents qu'elle contient pour lesquels une signature est requise.

Aussi, préalablement à la constitution de ce fichier compressé "Zip", les candidats doivent veiller à apposer leur signature électronique directement sur chaque fichier constituant, parmi l'ensemble des pièces requises, un document à signer, à savoir les documents suivants parmi les documents relatifs à la candidature :

Lettre de candidature (et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de groupements)/ déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics

NOTA : une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique.

Le dossier de consultation des entreprises sera adressé aux seuls candidats retenus à l'issue de la sélection des candidatures. Cette transmission, y compris la lettre de consultation, sera éventuellement effectuée par voie électronique.

Les critères d'attribution seront indiqués dans le règlement de la consultation.

Renseignement(s) administratif(s) : Direction adjointe des marchés publics / A-M. Blatière, tél. +33 467136482 / fax : +33 467136295 / <https://marches.montpellier-agglo.com> / courriel : marches-publics@montpellier-agglo.com

Renseignement(s) techniques(s) : Direction de l'eau et de l'assainissement, C. Prat / tél. +33 467136924 / fax : +33 467136901 / <https://marches.montpellier-agglo.com> / courriel : marches-publics@montpellier-agglo.com

Le délai d'exécution des prestations est de 12 mois pour la mise en oeuvre et les essais et 24 mois de garantie-maintenance.

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, F-34063 Montpellier Cedex. E-Mail : greffe.ta-montpellier@juradm.fr. Tél. +33 467548100. Fax +33 467548156. Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 20.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

20.10.2014